

Rapport annuel sur l'état de la France

Réconcilier la France

Déclaration du groupe CGT-FO

Produire chaque année le Rapport sur l'état de la France constitue d'une part une des obligations du CESE et d'autre part un moment fort dans la vie de notre assemblée. Pour la deuxième année consécutive, il est établi à partir de l'analyse des nouveaux indicateurs de richesse retenus par le gouvernement. Ce Rapport, coordonné par la section de l'économie et des finances, est aussi l'occasion de faire vivre la transversalité, les indicateurs étant répartis en fonction des compétences des formations de travail.

Le groupe FO ne reviendra que brièvement sur les constats reposant sur les analyses des indicateurs qu'il partage largement. Nous relevons notamment l'effort de recherche publique comme privée nettement insuffisant pour pouvoir espérer créer des emplois en nombre suffisant dans des technologies innovantes. Il se félicite en outre du choix d'un focus particulier sur les inégalités. Force est de constater, en effet, le creusement des inégalités tant de revenus que de patrimoines ou encore territoriales ou en fonction de l'origine sociale ou géographique. S'agissant des inégalités de genre ou d'origine, pour FO elles sont le reflet des inégalités sociales persistantes. FO refuse de hiérarchiser les inégalités qui toutes doivent être combattues avec le même engagement.

Malgré les efforts des rapporteurs pour rendre ce Rapport moins sombre, il en ressort l'impression d'une société de plus en plus fracturée ne trouvant plus en elle les ressources collectives pour rebondir.

Plusieurs des préconisations ouvrent des pistes intéressantes pour refonder la cohésion sociale. Il en est ainsi de celle consistant à donner la priorité à la création d'emplois tout en veillant à la qualité des emplois ainsi créés. Fluidifier les mécanismes de transmission de patrimoines entre les grands parents et les petits enfants, ajuster la fiscalité et le système social en permanence pour favoriser les revenus issus du travail peuvent aussi être des moyens de lutter contre le creusement des inégalités.

De la même manière, redonner la priorité à l'école primaire est devenu une nécessité faute de quoi, le nombre de jeunes en grandes difficultés dans l'enseignement secondaire et en sortant sans diplôme ne cessera d'augmenter. Il importe en effet de tout mettre en œuvre pour éviter la reproduction des inégalités sociales.

En revanche, si l'apport du tissu associatif et de l'économie sociale et solidaire en matière de solidarité est réel et précieux dans de nombreux territoires, il ne doit pas, pour le groupe FO, devenir prétexte à un plus grand désengagement de l'État et des collectivités territoriales, ni s'y substituer. Le repli généralisé du maillage territorial des services déconcentrés de l'État comme la fusion de nombreux EPCI (Établissement publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre a, en effet, abouti à l'abandon de pans entiers du territoire en termes d'accès au service public.

Aussi, le groupe FO invite-t-il à la prudence sur une nouvelle étape de décentralisation s'agissant de la mise en œuvre des politiques sociales. Il existe un risque réel d'inégalités de traitement selon les territoires. Enfin, le groupe FO suggère, pour l'avenir, d'introduire dans ce Rapport quelques commentaires sur l'évolution du PIB.

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour leur qualité d'écoute, leur sens du compromis acceptable par tous et, malgré les quelques réserves exprimées, vote favorablement le Rapport sur l'état de la France 2017.